

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Réclamation | : contact@mupras.com |
| Prise en charge | : pec@mupras.com |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

N°D: N° P19- 0041530

Maladie

Dentaire

15567 Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1067 Société : retraite R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ADARI LARBI

Date de naissance : 01.01.1944

Adresse :

18 Nidhee ENNAIM 2 - Oulad Yous

Am chock CASABLANCA

Tél. 06.10.20.55.14 Total des frais engagés : 150,66 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03.10.2020

Nom et prénom du malade : MAFETTOUJA BERKACH Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : The ahs + Béchah

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : When a + RGO

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 03.10.2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/01/2002	C	1	110000	Dr. Amal BOUSSAFI Medecine Générale Echographie - Nutrition Ba El Qods App. 1 Ain Chok Casablanca - Tel: 05 22 87 27 74

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACHOUR 101, Bd El Qods - 9010 Mandarona Rue 14, Inara - Casablanca Tél: 05 22 87 27 74	10/11/2002	686,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

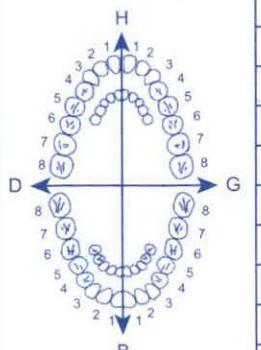
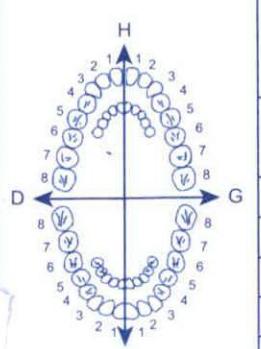
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	G	
	B	00000000		
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amal BOUSSOF

Médecine Générale

Diplômée en Échographie

Nutrition - Régime Spécialisé

Gynécologie Médicale - ECG

الدكتور أمel بوصوف

الطب العام

حاصلة على دبلوم الشخص بالصدى (التلفزة)

التغذية - تحضير القلب - الحمية (ريجيم)

طب النساء

ORDONNANCE

Casablanca, le 03/01/2020 الدار البيضاء، في

MUFETTOU MA BERKACH

FPV: 22 DH 20
PER: 10/21
LOT: 12421

22.20

coctiflipan

1 cp a J

ao cada 120

PHARMACIE ACHIR
101, Bd Qods Lot Mandarouna
Rue 101, Ain Chok - Casablanca - Tél: 05 22 87 27 74

PPV: 138,30 DH
LOT: 593951
PER: 09/20

PPV: 138,30 DH
LOT: 593952
PER: 09/20

LOT: 067-2
PER: SEP 2020
PPV: 61 DH 80

61,80 x 2
LOT: 063-1
PER: AVR 2020
PPV: 61 DH 80

806، شارع القدس - الطابق الأول الشقة 2 - حي منظرينا - الدار البيضاء - الهاتف: 4

Etage Appt 2 - Hay Mandarouna - Ain Chok - Casablanca - Tél: 05 22 87 27 74

PPV: 500 DH 50
PER: 04/21
LOT: H1799-3

95,50

19,40

PSK

19,40

19,40x5

19,40

32,10x2

Dip no 888

OPP a 2 1 8 MT 600

OPP 1 8 MT 600



LOT: 101
PER: SEP 2021
PPV: 32 DH 50

LOT: 552
PER: JUN 2022
PPV: 32 DH 50

de pliae

BOTTU SA
PPV: 45 DH 00

115,00

A.S. M. J.

TOPP

686. M

Dr. Amal BOUSSOFT
Médecine Générale
Echographie - Nutrition
806, Bd El Oued, Appt 1 An Chok
Casablanca, Tel: 05 22 87 20 74